



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA SOMME

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service de l'Environnement,
de la Mer et du Littoral

Bureau Police de l'Eau

Dossier suivi par : Caroline DUR
Nos réf. : CD/DP MISEN15-040
Réf. Dossier : 80-2014-00238
Tél. 03.60.03.45.82
Courriel : caroline.dur@somme.gouv.fr

Amiens, le 11/02/2015

Préfecture de la Somme

Bureau de l'Administration Générale
et de l'Utilité Publique

à l'attention de Monsieur Nicolas GRENIER

Objet : Dossier loi sur l'eau relatif à l'épandage des boues de la station de traitement des eaux usées d'Amiens
Ambonne
PJ :

Amiens Métropole a déposé une demande d'autorisation au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement concernant l'épandage des boues de la station de traitement des eaux usées d'Amiens Ambonne le 30 juillet 2014.

Ce projet doit permettre la mise à jour du plan d'épandage et la construction d'une nouvelle aire de stockage.

Les orientations du projet sont compatibles avec les orientations et les dispositions du SDAGE du bassin Artois Picardie.

Ce dossier est jugé régulier et complet par le service de la Police de l'Eau et peut donc être soumis à l'enquête publique.

L'Adjoint au Chef du service de
l'Environnement, de la Mer et du Littoral,

Frédéric FLORENT-GIARD